
Programme court de troisième cycle en études familiales

0
8
3
1

Personne ressource: Vanessa Goupil

Bureau du registraire

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

819 376-5086

www.uqtr.ca

Crédits: 9

Présentation

En bref

Un programme court de 3e cycle en études familiales permet à des personnes de relier leur expertise actuelle aux connaissances qui caractérisent le champ des études familiales et d'approfondir leur compréhension des grands enjeux qui touchent les familles dans les sociétés occidentales.

Objectifs du programme

Les objectifs spécifiques du programme court de 3e cycle en études familiales sont de :

- Relier leur expertise actuelle aux connaissances et modèles conceptuels qui caractérisent le champ des études familiales.
- Approfondir leur compréhension des phénomènes de la vie familiale et des grands enjeux qui touchent les familles dans les sociétés occidentales.

Atouts UQTR

Ce programme est exclusif à l'UQTR.

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été

Le rythme des études (temps complet ou temps partiel) est soumis à l'offre de cours.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'une maîtrise dans une discipline en santé mentale et services sociaux, ou une discipline liées aux études familiales et

Avoir une moyenne cumulative minimale de 3,5 (sur 4,3).

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept (7) ans dans des domaines touchant le développement ou la mise en œuvre des services ou d'actions pertinents aux familles.

Note : L'admission au programme court ne permet pas le passage direct au doctorat en psychologie dont les conditions d'admission doivent être respectées.

Études hors Québec

Il est plus difficile d'obtenir un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et un permis d'études pour un programme court.

Base études hors Québec

Être titulaire d'une maîtrise ou master 2 spécialisé dans une discipline en santé mentale et services sociaux ou toute autre discipline liée aux études familiales et

Avoir une moyenne cumulative minimale exigée de 13,5 (sur 20).

Base expérience

Posséder les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente d'au moins sept (7) ans dans des domaines touchant le développement ou la mise en œuvre des services ou d'actions pertinents aux familles.

Note : L'admission au programme court ne permet pas le passage direct au doctorat en psychologie dont les conditions d'admission doivent être respectées.

Modalités de sélection des candidatures

La direction de programme peut exiger que la personne candidate se présente en entrevue ou se soumette à des tests pour évaluer certaines aptitudes et habiletés reliées aux critères d'évaluation.

Elle pourrait aussi avoir à compléter une propédeutique, particulièrement en psychologie et en recherche.

Structure du programme et liste des cours

A moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (9 crédits)

- PEF6001 Séminaire interdisciplinaire thématique en études familiales I
- PEF6002 Séminaire interdisciplinaire thématique en études familiales II
- PEF6003 Séminaire interdisciplinaire thématique en études familiales III

Autres renseignements

Description des activités

PEF6001 Séminaire interdisciplinaire thématique en études familiales I

Il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- 1) de mutualiser des savoirs théoriques, des méthodologies de recherche et des pratiques autour de la famille,
- 2) de reconnaître les apports et les limites disciplinaires dans l'étude de la famille,
- 3) de développer des capacités d'analyse et de réflexion
- 4) d'expérimenter une coopération interdisciplinaire autour de cette thématique.

La pédagogie adoptée dans ces séminaires s'inspire des réseaux d'apprentissage mutuels.

Le séminaire aborde notamment les contenus suivant : la famille en tant que contexte de développement psychologique pour les personnes; la famille en tant qu'institution sociale; la famille en tant que cible de politiques publiques; la famille en tant qu'objet de connaissance; famille, temps et espace.

PEF6002 Séminaire interdisciplinaire thématique en études familiales II

Ce séminaire porte sur la double thématique de la conjugalité et de la parentalité. Il a pour objectifs de permettre à l'étudiant:

-
- 1) de mutualiser des savoirs théoriques, des méthodologies de recherche et des pratiques autour du couple et du rôle de parent,
 - 2) de reconnaître les apports et les limites disciplinaires dans l'étude de la conjugalité et de la parentalité,
 - 3) de développer des capacités d'analyse et de réflexion
 - 4) d'expérimenter une coopération interdisciplinaire autour de cette double thématique.

La pédagogie adoptée dans ces séminaires s'inspire des réseaux d'apprentissage mutuels. Le séminaire aborde notamment les contenus suivants : intimité, sexualité et vie conjugale; le couple en tant qu'objet de connaissance; le couple en tant que cible de politiques publiques; parentalité et parenté; parentalité, enfance et adolescence; la maternité et la paternité; l'exercice des responsabilités parentales et normes sociales; la parentalité dans le développement psychologique de la personne; les difficultés liées à la conjugalité et la parentalité.

PEF6003 Séminaire interdisciplinaire thématique en études familiales III

Ce séminaire porte sur la thématique des pratiques professionnelles auprès des familles, des couples, des parents et des enfants. Il a pour objectifs de permettre à l'étudiant :

- 1) de mutualiser des savoirs théoriques, des méthodologies de recherche et des pratiques autour des pratiques professionnelles,
- 2) de reconnaître les apports et les limites disciplinaires dans l'étude de ces pratiques,
- 3) de développer des capacités d'analyse et de réflexion ;
- 4) d'expérimenter une coopération interdisciplinaire autour de cette thématique.

La pédagogie adoptée dans ces séminaires s'inspire des réseaux d'apprentissage mutuels.

Le séminaire aborde notamment les contenus suivants : famille et institutions de services; actions professionnelles auprès des familles (thérapie, soins, accompagnement, etc.); actions professionnelles et actions communautaires; interdisciplinarité et intersectorialité dans les pratiques auprès des familles; les enjeux éthiques reliés aux pratiques professionnelles auprès des familles, des couples, des parents et des enfants.